

## Le mot du Maire

*Nos petits campussiens ont repris le chemin de l'école, accompagnés (ou non) par des parents adeptes du développement durable et acquis au plan de déplacement piéton...*

*Aux heures de pointe, une noria de poussettes part à l'assaut des trottoirs...*

*Alors, automobiliste tête en l'air, apprend le bon « réflexe stationnement » avant que de jaune, ton carton devienne rouge !!!*

*Henri-Philippe Guimont*

## COMMISSION LISTES ÉLECTORALES

### Avis aux électeurs :

Devoir civique et obligation légale, l'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription effectuées en mairie jusqu'au **31 décembre 2010** permettront de voter à CHAMPENOUX à partir du 1<sup>er</sup> mars 2011.

### Qui doit effectuer cette démarche :

- ▶ tout Français jouissant de ses droits civils et politiques non inscrit sur une liste électorale ou ayant changé de commune de résidence,
- ▶ les jeunes Françaises et Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 Février 2011,
- ▶ les ressortissants des autres Etats membres de l'Union Européenne qui souhaitent être inscrits sur les listes complémentaires en vue des

élections municipales et européennes à venir.

### Comment s'inscrire?

- ▶ soit se présenter personnellement à la mairie,
- ▶ soit formuler sa demande par correspondance (de préférence sous pli recommandé) en cas d'empêchement justifié.

### Les pièces à produire à l'appui des demandes d'inscription :

- ▶ carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- ▶ justificatif de domicile (quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité).

**L'inscription sur les listes électorales après un déménagement n'est en aucun cas automatique. Les personnes qui déménagent et désirent être inscrites sur les listes électorales de leur nouvelle commune de résidence doivent demander leur inscription à la Mairie**

## ZOOM SUR LA COMMISSION VOIRIES TRAVAUX

La commission travaille sur plusieurs projets de travaux en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Couronné :

⇒ Rue du général de Castelnau : pose d'une canalisation et reprise des branchements des eaux usées, pose d'une canalisation dans le fossé pour la déconnexion des eaux claires parasites et eaux

pluviales, déconnexion d'un puit et raccordement d'un branchement.

⇒ Rue des Censeaux : remplacement de 100ml de réseau et chemisage de 150ml de canalisation sur une partie privée, signature du contrat avec l'agence en octobre, demande de consultation entreprises (5) prévue en novembre.

⇒ Rue de l'Eglise : le projet a été étudié en conseil avant les vacances. Des modifications ont été apportées pour répondre à la circulaire sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour les bâtiments recevant du public (Eglise). Une réunion publique sera programmée afin de valider le projet avant la consultation des entreprises.

### Votre mairie

Tél. : 03 83 31 60 73

Fax : 03 83 31 26 27

courriel : [mairie.champenoux@wanadoo.fr](mailto:mairie.champenoux@wanadoo.fr)

### Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi : 14h30 à 19h

Du mardi au vendredi :  
14h30 à 17h30

## VIE COMMUNALE

Des travaux d'été ont été effectués en août dans la salle des sports :

- nettoyage et peinture du sol, tracé des lignes de jeu, tennis, badminton, hand.

Correspondant EST REPUBLICAIN Jean Pierre CARTAUX

Tél. : 03 83 31 63 35

e-mail : [jean-pierre.cartaux@wanadoo.fr](mailto:jean-pierre.cartaux@wanadoo.fr)

## BIBLIOTHÈQUE

Après les permanences du mois d'août, la bibliothèque a repris ses horaires habituels :

**mardi de 14h30 à 16h**  
**mercredi de 16h30 à 17h30**  
**vendredi de 17h30 à 19h**

Pendant les vacances, nous avons enlevé des rayonnages les livres abîmés ou trop anciens et ont pris place 270 nouveaux livres (adultes et enfants), prêtés par la Médiathèque départementale, 63 achetés avec le budget municipal et 47 provenant de dons.

Les CD et les DVD vont être également rendus à la Médiathèque qui nous les remplacera par d'autres plus récents.

### L'ANIMATION INITIATION À LA LECTURE CHANGE DE LIEU,

Elle se tiendra maintenant à la salle de la garderie, bâtiment de l'Ecole Maternelle, entrée parking de la salle Saint-Nicolas, côté cantine. Elle est proposée aux enfants de 5 à 9 ans de 16h30 à 17h30, les mercredis 6 octobre, 10 novembre et 15 décembre.

## Les brèves

### Don du sang

Les chiffres du don du

8 juillet 2010 :

L'EFS a accueilli

79 personnes (74 ont donné dont 7 plasmaphères et 8 nouveaux donneurs).

### Prochain don

**09 novembre 2010**

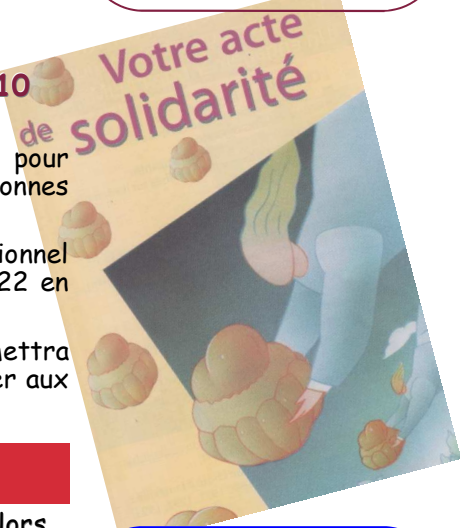
## OPÉRATION BRIOCHE DE L'AMITIÉ DU 4 AU 10 OCTOBRE 2010

Cette année encore nous comptons sur votre accueil et votre générosité !

Cette opération emblématique a permis à l'AEIM de collecter des fonds pour construire, réhabiliter, aménager les bâtiments qui accueillent les personnes handicapées mentales du département.

L'objectif de l'AEIM pour 2010 est de rénover le foyer occupationnel « Arc en ciel » de Saint Nicolas de Port qui accueille 51 personnes dont 22 en hébergement complet et 29 en journée.

La réussite de cette nouvelle « Opération Brioches de l'Amitié » permettra d'entreprendre la remise aux normes des bâtiments actuels afin de proposer aux personnes accueillies, une chambre décente équipée de sanitaires privatifs.



## HISTOIRES DE TROTTOIRS

### Stationnement sur les trottoirs !

Tout le monde peut avoir une bonne raison de stationner sur un trottoir...

Mais, le stationnement sur le trottoir oblige les piétons à marcher sur la chaussée. Les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes.

**La démarche : informer avant de sanctionner.**

Dans un premier temps, la municipalité communique sur la nécessité de respecter la réglementation du stationnement par cet article, diffusé sur les échos campussiens, distribués dans tous les foyers.

Dans un deuxième temps, la demande sera faite auprès de la gendarmerie pour verbaliser systématiquement tous les stationnements gênants, sauf si la personne déplace immédiatement son véhicule.



Domage d'en arriver là alors qu'un petit effort peut régler le problème !

### A qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous ?

Le mauvais entretien des trottoirs peut causer des troubles de voisinage, voire des accidents.

Les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Ils ne peuvent ni y planter des arbres, ni y déposer des matériaux et ordures.

Par temps de neige, ils sont tenus de dégager un passage sur le trottoir devant leur propriété.

Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire, du locataire ou du syndic de l'immeuble.

### Vacances scolaires



### Toussaint

du 25 octobre au  
03 novembre 2010

### Noël

Du 20 décembre 2010 au  
02 janvier 2011

### CHASSE

#### Campagne 2010-2011

Ouverture générale en plaine et au bois le 26 septembre à 8h.

**Les jours des battues au gros gibier, de chasse au petit gibier et aux migrateurs, sont différents selon les sociétés de chasse.**

**Pour votre sécurité, il est important de vérifier auprès de la mairie avant toutes promenades en plaine ou en forêt.**

AGENDA DE LA MAIRIE	4ème trimestre 2010	AGENDA ASSOCIATIONS
Du 4 au 10 octobre : brioches de l'amitié	02 octobre : danse foyer rural	
11 novembre : armistice	06 octobre : AG du foyer rural	
27/28 novembre : exposition « les crèches du monde »	16 octobre : théâtre	
12 décembre : fête de St Nicolas	19 novembre : soirée beaujolais	
	20 novembre : loto du cyclo	
	11 décembre : goûter des anciens	

Ne pas jeter sur la voie publique